

## Aunaie marécageuse *Carici elongatae-Alnetum*

510

### Identification de l'association

L'aunaie marécageuse occupe des cuvettes argileuses dépourvues d'exutoire et durablement inondées, aux étages submontagnard et montagnard inférieur. Elle constitue le groupement forestier le plus hygrophile de ces deux étages (fig.510.1), qui n'a pas d'équivalent aux étages supérieurs. Le seul arbre capable de supporter cette abondance d'eau stagnante est l'aune noir (*Alnus glutinosa*). Sur les stations les plus longuement inondées, il forme des souches hautes, sur lesquelles les rejets partent du niveau maximum atteint par les eaux. Entre ces souches, le sous-bois est constitué surtout de touradons de laïches (*Carex elongata*, *Carex elata*), dont la hauteur correspond également à ce niveau maximum. Dans certains cas, une inondation pratiquement ininterrompue permet l'installation d'un tapis flottant de lentille d'eau (*Lemna minor*).

C'est un groupement rare, présent uniquement sur le Plateau (carte C5.1), où il colonise des stations naturelles (bas-marais recolonisés par la forêt) ou anthropogènes (bassins sourciers fermés par la construction d'une route, anciennes fosses d'extraction d'argile). L'histoire de cette association et sa répartition dans les territoires voisins du canton de Vaud figurent dans la revue bibliographique (B5.1).

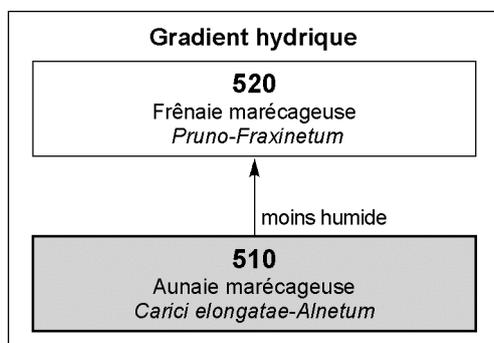


Figure 510.1 Position de l'aunaie marécageuse par rapport à la frênaie la plus proche sur le gradient hydrique.

### Critères d'identification par rapport aux associations ressemblantes<sup>1</sup>

Par rapport à la frênaie marécageuse 520 (*Pruno-Fraxinetum*), moins hygrophile:

- f1 Aune noir (*Alnus glutinosa*) seul présent dans la strate arborescente principale. Frêne (*Fraxinus excelsior*) présent tout au plus dans les strates sous-arborescente ou arbustive.
- f1 Espèces mésophiles (groupe M) absentes ou présentes uniquement sur les souches d'aune noir.
- s1 Station en cuvette dépourvue d'exutoire; eau stagnante, évacuée principalement par évaporation.
- s1 Sol durablement submergé.

<sup>1</sup> Les critères d'identification sont hiérarchisés de la manière suivante:

f1 critère floristique principal    f2 critère floristique complémentaire  
s1 critère stationnel principal    s2 critère stationnel complémentaire

Par rapport à la frênaie alluviale **560** (*Ulmo-Fraxinetum*, sous-association 568), moins hygrophile:

- f1 Absence du frêne (*Fraxinus excelsior*) dans la strate arborescente principale.
- f1 Absence ou rareté des arbustes non hygrophiles (groupes M32, B22, V1).
- f1 Absence ou rareté des espèces mésophiles (groupe M).
- s2 Sol non alluvial, riche en matière organique (tarière).

## Identification des sous-associations<sup>1</sup>

L'aunaie marécageuse se subdivise en deux sous-associations, selon l'humidité du sol (fig. 510.2), qui sont illustrées dans le tableau de relevés de l'association (tabl. R5.1). La revue bibliographique (B6.1) présente les équivalences entre ces sous-associations et les groupements comparables décrits dans la littérature phyto-écologique régionale.

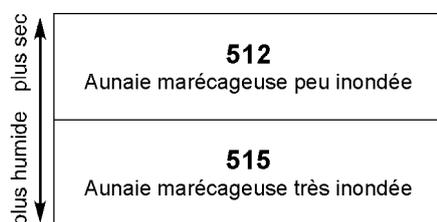


Figure 510.2 Ecogramme des sous-associations de l'aunaie marécageuse.

## Critères de différenciation sur l'axe hydrique de l'écogramme

Sous-association peu inondée **512**:

- f1 Recouvrement cumulé des espèces hygrophiles à large répartition (groupe H11)  $\geq 25\%$ .
- f1 Recouvrement cumulé des laïches à touradons (*Carex elongata*, *Carex elata*)  $< 10\%$ .
- s2 Sol toujours imbibé d'eau, mais exondé pendant une grande partie de la saison de végétation.

Sous-association très inondée **515**:

- f1 Recouvrement cumulé des espèces hygrophiles à large répartition (groupe H11)  $< 10\%$ .
- f1 Recouvrement cumulé des laïches à touradons (*Carex elongata*, *Carex elata*)  $\geq 25\%$ .
- s2 Sol rarement exondé, tout au plus pendant quelques semaines en été.

## Identification des variantes

La variante suivante, associée à un autre facteur écologique que l'humidité, a été recensée dans le canton pour l'aunaie marécageuse:

- n Variante absente de la banque de données, mais déjà observée sur le terrain: 512n  
Sols eutrophisés (remblais, lisières agricoles). Recouvrement cumulé des espèces nitrophiles (groupe M4)  $\geq 25\%$ .

<sup>1</sup> Les critères d'identification sont hiérarchisés de la manière suivante:

- f1 critère floristique principal    f2 critère floristique complémentaire
- s1 critère stationnel principal    s2 critère stationnel complémentaire